

Lors de votre inscription pédagogique sur la plateforme en ligne IP WEB et après avoir fait le choix des enseignements, vous serez dirigé.e vers une nouvelle page afin de choisir votre emploi du temps.

Pour les enseignements fondamentaux obligatoires, vous devrez choisir un menu parmi plusieurs propositions. Chaque menu propose un emploi du temps type pour l'ensemble des enseignements fondamentaux (CM, TD, etc.). Vous pouvez visualiser ci-dessous les menus proposés pour votre formation et compléter votre choix sur la plateforme en ligne.

Pour les autres enseignements, qui ne se trouvent pas sur les menus, vous aurez la possibilité de choisir le groupe souhaité, en fonction du jour et du créneau indiqué.

À noter : si un des menus ci-dessous ne vous est pas proposé sur l'IP WEB, cela veut dire que les groupes de ce menu sont déjà pleins. Pour certaines formations, il est possible de ne voir qu'un seul menu proposé.

Vous trouverez ci-dessous 3 menus correspondant à la formation suivante : LICENCE 2 DROIT - HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

MENU - 183

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h	TD1-Droit de l'Union européenne 2 (Début : semaine 4 (1x1h + 7x2h))-LYON					
09h-10h						
10h-11h					TD9-Droit administratif 2-LYON	
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h		CM2-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	CM2-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	CM2-Droit des obligations 2-LYON	CM2-Droit administratif 2-LYON	
15h-16h						
16h-17h					TD9-Droit des obligations 2-LYON	
17h-18h						
18h-19h			CM1-Droit de l'Union européenne 2-LYON			
19h-20h						

MENU - 184

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h						
10h-11h					TD10-Droit administratif 2-LYON	
11h-12h						
12h-13h				TD3-Droit de l'Union européenne 2 (Début : semaine 4 (1x1h + 7x2h))-LYON		
13h-14h						
14h-15h		CM2-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	CM2-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	CM2-Droit des obligations 2-LYON	CM2-Droit administratif 2-LYON	
15h-16h						
16h-17h					TD9-Droit des obligations 2-LYON	
17h-18h				CM2-Droit de l'Union européenne 2-LYON		
18h-19h						
19h-20h						

MENU - 185

Créneau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h-09h						
09h-10h			CM1-Droit des obligations 2-LYON			
10h-11h					TD10-Droit administratif 2-LYON	
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h		CM2-Droit pénal 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	CM2-Droit commercial et des affaires 2 (Même enseignant => pas de fléchage CM1/CM2 pour les TD)-LYON	TD4-Droit de l'Union européenne 2 (Début : semaine 4 (1x1h + 7x2h))-LYON	CM2-Droit administratif 2-LYON	
15h-16h						
16h-17h						
17h-18h				CM2-Droit de l'Union européenne 2-LYON		
18h-19h		TD1-Droit des obligations 2-LYON				
19h-20h						